



SM SCoT des Vosges Centrales

– 20 Avril 2015 –

*Vers un Territoire à Energie Positive
pour la Croissance Verte (TEPCV)*

Ordre du jour

1. Résultats de l'appel à Projet TECV et rappel de la démarche de coopération
2. Présentation du projet SCOT/TEPCV et de propositions d'articulations intercommunales



Les Vosges Centrales

Communes comprises dans un rayon de 15 km autour de l'agglomération d'Epinal

Un SCoT rural :

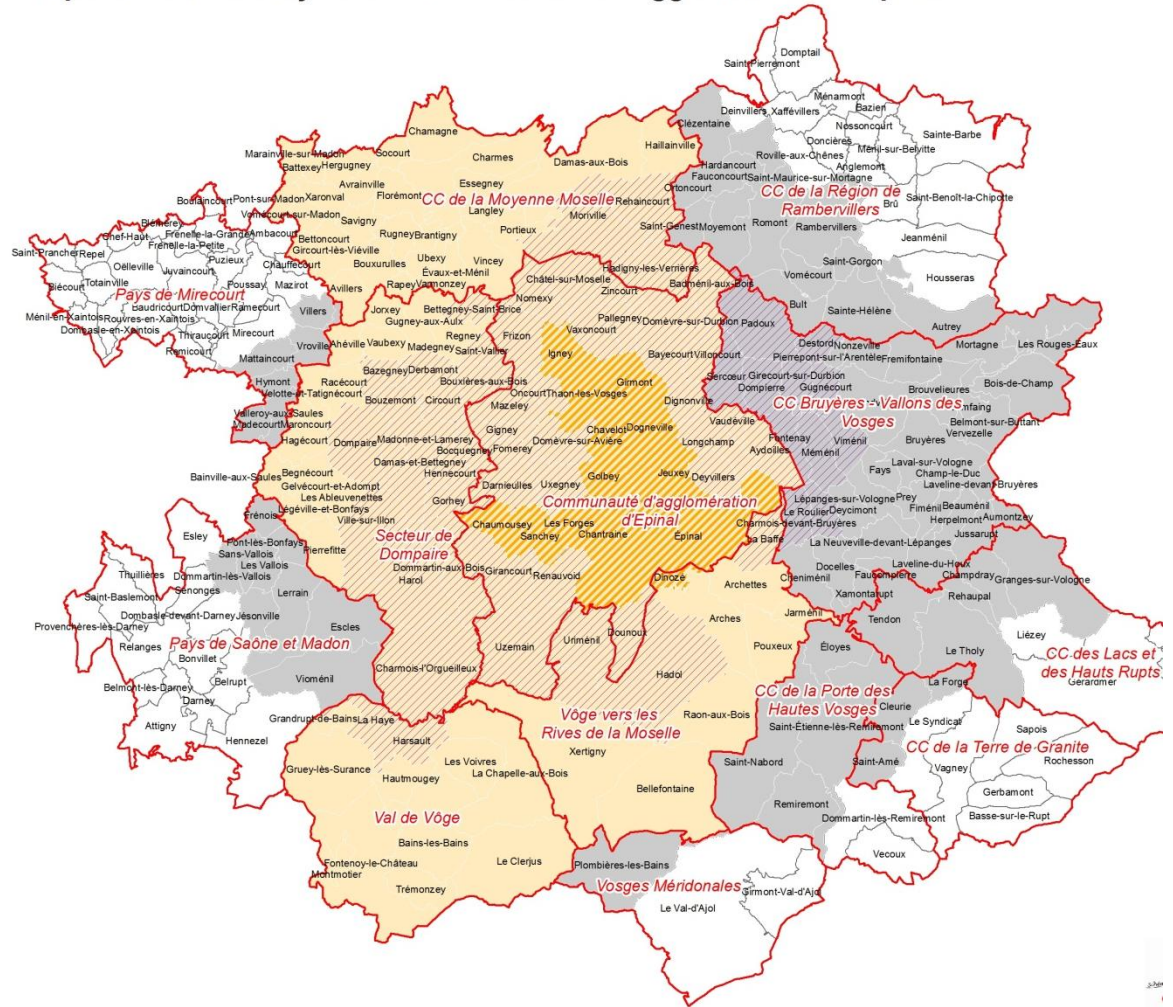
125 communes

123 000 habitants

77 % de communes de moins de 1 000 habts (21 % de la population du SCoT)

Membres actuels :

- CA d'Epinal
- CC Moyenne Moselle
- CC Vôge vers les Rives de la Moselle
- CC Secteur de Dampierre
- CC Val de Vôge



Résultats de l'appel à initiative TEPCV

212 territoire retenus dont 11 lorrains sur 528 candidats

- **Dans la catégorie « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* » qui sont les plus avancés :**
 - Le Syndicat du SCoT des Vosges Centrales,
 - La Communauté d'Agglomération d'Epinal,
 - La Communauté de Communes de Moyenne Moselle.
- **Dans la catégorie « *Territoires à énergie positive en devenir* » :**
 - La Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle,
 - La Communauté de Communes du Val de Vôge,
 - La Communauté de Communes du Secteur de Dompaire.
- **Dans la catégorie projets spécifiques « *Contrats locaux de transition énergétique* » :** Le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges.

Suite de la démarche

Signature d'une convention triennale avec le Ministère au cours du premier semestre 2015

Une action coordonnée à l'échelle des Vosges Centrales :

- Rôle fédérateur du SM SCoT, pour planifier et animer dans une logique de solidarité entre villes et campagnes,
- Portage d'actions opérationnelles par les intercommunalités et les partenaires

Apport du Syndicat du SCoT :

- Le projet global d'aménagement durable dans le cadre de la révision du SCoT, en y intégrant notamment les objectifs du Plan Climat et de la transition énergétique
- L'animation et la communication,
- Les études de cadrage et une aide à la planification territoriale et énergétique.

Appel à projet : territoires à énergie positive pour la croissance verte

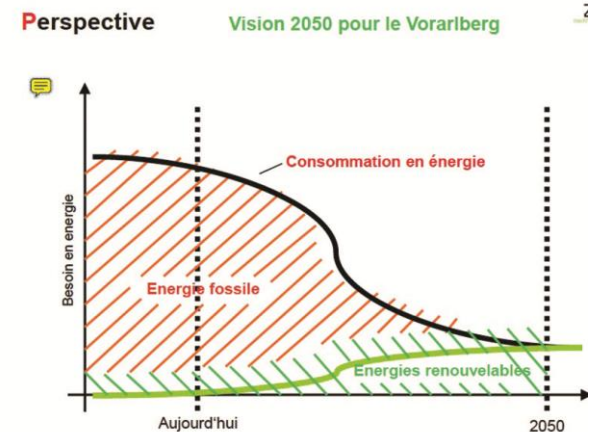
Objet : aider techniquement et financièrement les 200 nouveaux territoires volontaires pour la transition énergétique et écologique

Engagement pour tendre vers un territoire à énergie positive en 2050 :

équilibre entre consommation et production énergétiques locales et une réduction de 50% des consommations d'énergie

Les priorités de l'Etat :

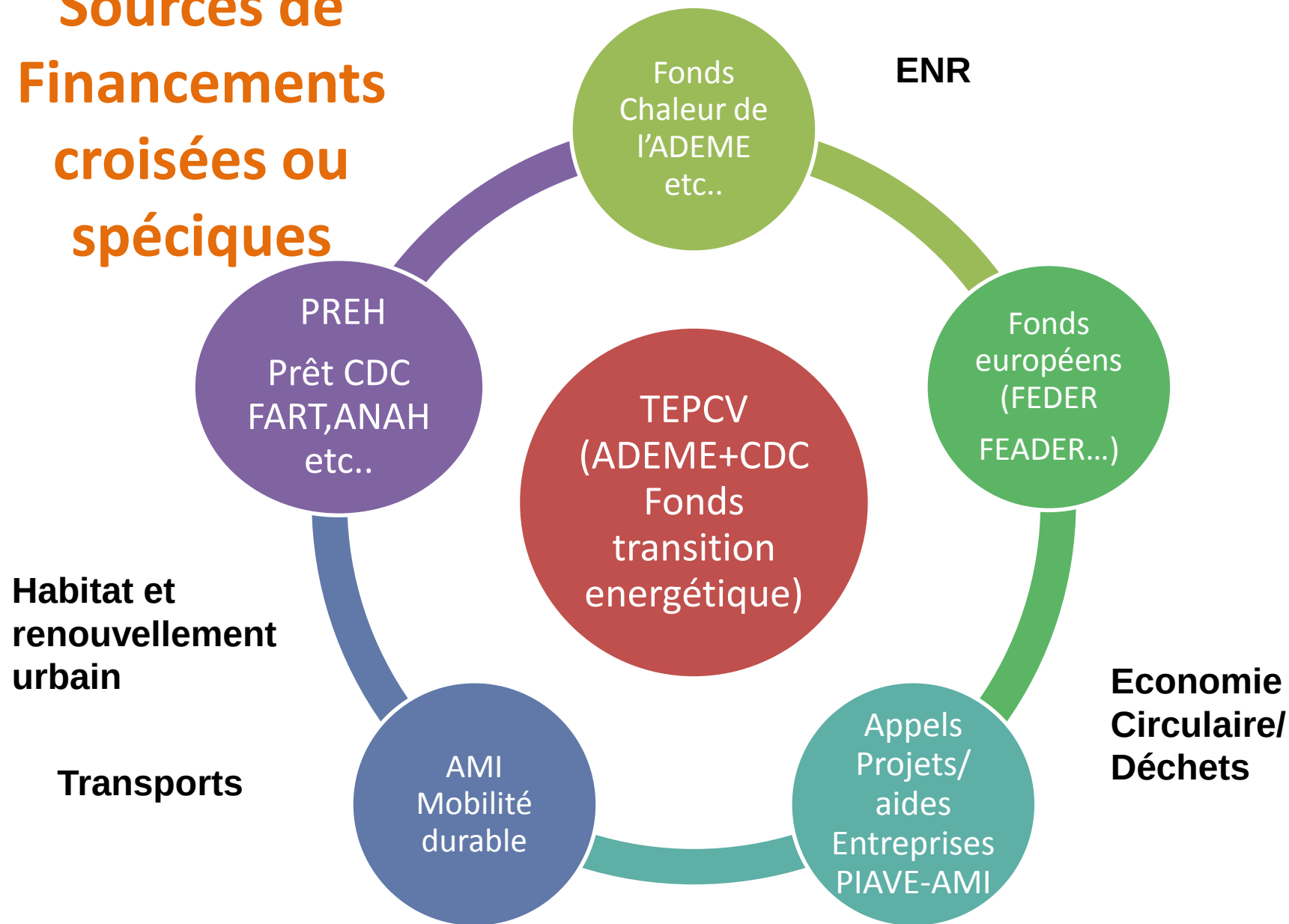
Une mobilisation collective, des effets sur l'emploi, une ambition forte de performance énergétique, des actions avec des résultats visibles dès 2020



Thématiques prioritaires TEPCV

- 1. Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public**
- 2. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports**
- 3. Développer l'économie circulaire et la gestion des déchets**
- 4. Produire des énergies renouvelables locales**
- 5. Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable**
- 6. Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale**

Sources de Financements croisées ou spécifiques



Les 4 axes du SCoT

- 1. Mener une stratégie d'accueil des activités en cohérence avec les atouts du territoire**
- 2. Adapter l'offre d'habitat aux besoins et aux exigences à venir**
- 3. Organiser le territoire autour de pôles et améliorer leur accessibilité**
- 4. Maintenir un cadre de vie de qualité et s'inscrire dans une démarche de développement durable**

SCOT/TEPCV : Mobilisation liée à la gouvernance (Axe 6 TEPCV)

Actions SCoT	Actions Intercommunalités/partenaires
1. Cycle de formation des élus : mise en place de sessions de formation sur différents sujets (objectifs TEPOS, économie circulaire et écologie industrielle, habitat durable, énergies renouvelables...)	Formations et conférences complémentaires déclinées par intercommunalité selon les besoins spécifiques
2. Dispositif partagé d'observation et d'aide à la décision avec les intercommunalités et les partenaires intéressés (Mise en place d'une plateforme de partage des données et de logiciel de simulation avec 1 poste de référent)	Articulation avec les autres dispositifs d'observations existants ou en projet (Pays d'Epinal Cœur des Vosges, Politique de la Ville, Programme Local de l'habitat, SIG des Intercommunalités, etc...)

SCOT/TEPCV : AXE I Accueil des entreprises en cohérence avec les atouts du territoire (*Axe 3 TEPCV Economie circulaire*)

Actions SCoT	Intercommunalités/partenaires
Schéma stratégique de prospective économique pour créer les conditions favorables à l'économie circulaire et à l'écologie industrielle dans les Vosges Centrales <i>(répondre aux besoins en foncier et en services des entreprises nouvelles, existantes ou à créer)</i>	CAE : Projet de la Green Valley, Moyenne Moselle : valorisation des déchets des entreprises ; CC Vôge vers les Rives de la Moselle : plateforme de traitement des feuillus, CC Val de Vôge : couveuse d'entreprises
	Syndicat départemental des Déchets : "territoires zéro déchet »
	Maison de Emploi/Pays : Etude emploi-énergie

SCOT/TEPCV : AXE II Adapter l'offre d'habitat aux besoins et aux exigences à venir (*Axe 1 TEPVC Bâti énergétique*)

Actions SCoT	Intercommunalités/partenaires
4. Appui à la montée en compétence des entreprises du BTP (actions d'information des élus)	Accueil de sessions de formation décentralisées par CDM/CAPEB/FDBTP pour les artisans
5. Accompagnement pour un urbanisme durable économe en énergie : poste d'appui au territoire pour faciliter la densification urbaine douce et réduire l'étalement (suivi PLU ou PLUI, opérations la requalification urbaine et rénovation thermique ; animations et visites)	Plateforme de rénovation de l'habitat (ALEC/CAE) Maison de l'Habitat (projet CAE) Centrales, PLH CAE, Relance d'OPAH, PIG, Habiter mieux, aides aux particuliers par les collectivités, Mises en œuvre d'opérations de requalification de bourgs/valorisation de friches industrielles, écoquartiers, participation des habitants .
6. Conseil aux particuliers pour impulser une densification douce	

SCOT/TEPCV : AXE III Organiser le territoire autour de pôles et leur accessibilité (*Axe 2 TEPCV baisse GES et des pollutions/transports*)

Actions SCoT	Actions Intercommunalités/partenaires
7. Stratégique de consolidation des pôles structurants (en cours)	Schémas intercommunaux de services, services numériques
8. Schéma structurant de mobilité/urbanisation dans les Vosges Centrales favorisant l'intermodalité et les communications numériques	Plan de déplacement urbain et schéma de pistes cyclables de la CAE, Projet de Schéma de la CC MM, Schéma mobilités innovantes du Pays
9. Coordination du développement de la plateforme web Cœur des Vosges Mobilité (<i>poste service civique</i>)	Développement d'une offre de location de vélo (CAE/Pays), parkings vélos/parkings co-voiturage/PDIE et PDIA, bornes de recharge électrique, flotte de véhicules propres, écoconduite, autopartage

SCOT/TEPCV : AXE IV Maintenir un cadre de vie de qualité et s'inscrire dans une démarche de développement durable

(Axe 4 TEPCV produire des énergies renouvelables)

Actions SCoT	Intercommunalité et partenaires
10. Schéma structurant des EnR&R Planification énergétique pour préciser les modalités de production et de distribution d'ENR et leur possibilité de financement – Approfondissement par filière à enjeux en cas de besoin/éviter les effets contreproductifs	Plan d'Appro. Territorial du Pays Epinal Cœur des Vosges - Plateformes bois-énergie - Parcs éoliens - Expérimentation de cultures énergétiques - Schéma de développement de la méthanisation (Chambre d'Agriculture)
11. Accompagnement à la planification énergétique : poste d'appui au territoire le suivi d'études spécifiques ENR, animation/communication	Adaptation des documents d'urbanisme Mise en œuvre d'actions (<i>ex : réseau de chaleur – centrales photovoltaïques – parcs éoliens...</i>) – réseaux intelligents- méthanisation-

**SCOT/TEPCV : AXE IV Maintenir un cadre de vie de qualité et
s'inscrire dans une démarche de développement durable**
*(Axe 3 TEPCV : mobilité et Axe 5 TEPCV : Préserver la biodiversité, les
paysage et promouvoir un urbanisme durable)*

Actions SCoT	Actions Intercommunalités/partenaires
12. Trame noire SCoT et guide « éclairer juste » (bonnes pratiques d' éclairage public)	Expérimentation collective de l'extinction de l'éclairage public, Groupements de commande
13. Projet Agricole et Environnemental (en cours)	Préservation/reconstitution de corridors/ développement des circuits courts de distribution, cantines scolaires, potagers pédagogiques scolaires...
14. Etude de vulnérabilité au changement climatique dans le SCoT des Vosges Centrales	Trame Verte et Bleue urbaine / actions de végétalisation en milieu/ urbain/prévention des risques
15. Outil mutualisé d'aide à la prise en compte de l'eau pour optimiser les choix d'extension et de densification urbaines	Prise en compte lors de la révision des documents d'urbanisme / Réalisation de travaux d'amélioration de la gestion de l'eau et de la prévention des risques